

Catégorie Actions de croissance canadiennes AGF

Série F

Fondamental - Actions canadiennes

au 31 mars 2024

Principales raisons d'investir

- Le Fonds offre une exposition aux sociétés canadiennes qui sont susceptibles de tirer parti de la croissance économique future.
- Pour les investisseurs qui recherchent un fonds d'actions canadiennes de toutes capitalisations, qui permet de participer au potentiel de croissance des sociétés de petite, moyenne et grande capitalisation.

Objectif d'investissement

L'objectif de l'OPC est d'obtenir la croissance du capital en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes susceptibles de tirer parti de la croissance économique future.

Stratégie de placement

Le gestionnaire de portefeuilles a recours à une méthode ascendante axée sur la croissance, qui favorise les sociétés qui lui semblent avoir un potentiel de croissance supérieur à la moyenne. Son évaluation des sociétés est fondée sur les quatre caractéristiques clés suivantes :


- une direction solide;
- une croissance supérieure à la moyenne;
- la solidité financière;
- des évaluations intéressantes.

L'OPC peut également investir dans des titres étrangers qui varient au fil du temps. En règle générale, les placements dans ces titres ne devraient pas dépasser 49 % de l'actif net de l'OPC au moment de l'achat.

Depuis le 5 juillet 2023, la Catégorie Actions de croissance canadiennes AGF est fermée aux nouveaux investisseurs. Ce fonds reste accessible aux investisseurs existants, y compris ceux qui ont souscrit à un programme d'investissements systématiques.

Le classement par quartile de Morningstar et la Cote globale attribuée par Morningstar™ sont propres à chaque série, étant donné que la date de début du rendement, de même que les caractéristiques relatives au rendement et aux frais varient d'une série à une autre. La Cote globale attribuée par Morningstar™, qui mesure les rendements ajustés en fonction du risque, est obtenue à partir d'une moyenne pondérée des données de rendement associées aux classements sur des périodes de trois, cinq et dix ans (s'il y a lieu).

Source: Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Voir les définitions aux deux dernières pages.

Cote globale attribuée par Morningstar™ ¹	★
Catégorie Morningstar	Actions canadiennes
Date de début du rendement (DDR)	20 janvier 2000
Actif net global du fonds	292,5 million(s) \$
RFG ²	1,58 %
Ratio des frais d'opération	0,11 %
Profil de risque	
Indice de référence	Indice composé S&P/TSX

¹ Comparaison avec 517 fonds dans la catégorie Actions canadiennes en date du 31 mars 2024

Codes du fonds

Série	\$CAN	\$US
OPC	204	4087
F	853	

Distributions (Série F)

	2023	2022	2021
Montant \$/part	4,96	0,00	0,00
Selon la déclaration ³	Dernier paiement: 27-10-2023 4,616 \$/part		

Consultez le site AGF.com pour les renseignements sur les distributions.

² RFG au 30 septembre 2023. PAGFI peut, à son entière discrétion, renoncer temporairement à un certain nombre ou à la totalité des frais liés au fonds, ce qui réduira le RFG. PAGFI peut mettre fin à une telle renonciation en tout temps et sans autre préavis.

³ Cette distribution n'est pas garantie. Elle peut être rajustée périodiquement à la discrétion du gestionnaire du fonds et peut varier d'un versement à l'autre.

Rendements composés nets (\$CAN) (%)

	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	CDA	1 AN	2 ANS	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DDR [†]
Fonds	3,2	5,7	11,8	5,7	10,9	0,4	4,8	4,9	2,9	3,9
Classement par quartile Morningstar ^{**}	3	3	4	3	3	4	4	4	4	-
Nombre de fonds dans la catégorie	624	623	615	623	604	576	517	464	282	-

[†] Depuis la date de début du rendement le 20 janvier 2000. Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs. Les taux de rendement sur plus d'un an ont été annualisés.

Rendements annuels nets (\$CAN) (%)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Fonds	10,8	-10,8	17,1	-1,3	16,7	-16,6	3,1	17,1	-0,2	-1,9
Classement par quartile Morningstar ^{**}	2	4	4	3	3	3	3	3	1	4
Nombre de fonds dans la catégorie	609	608	610	674	732	616	572	512	494	470

Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs.

^{**} Le 30 juin 2020, le Fonds, qui faisait partie de la catégorie Morningstar Actions canadiennes à petite et moyenne capitalisation, est passé à la catégorie Actions canadiennes.

Les classements par quartile Morningstar sont calculés en date du 31 mars 2024 et peuvent varier d'un mois à l'autre. Ils sont calculés en fonction du rang centile du rendement global du fonds par rapport aux autres fonds de la catégorie Morningstar Actions canadiennes. Les rangs centiles sont ensuite répartis par quartiles : 1) de 1 à 25; 2) de 26 à 50; 3) de 51 à 75; et 4) de 76 à 100 centiles.

Les dix principaux titres (% de la valeur liquidative totale)

Nombre de titres : 51

Nom de la société	Pays	Secteur	Pondération
Banque Royale du Canada	Canada	Finance	6,20 %
Banque de Montréal	Canada	Finance	4,88 %
Banque Toronto-Dominion	Canada	Finance	4,56 %
Canadian Natural Resources Ltd.	Canada	Énergie	4,44 %
Brookfield Asset Management Ltd.	Canada	Finance	3,55 %
Canadian Pacific Kansas City Limited	Canada	Biens industriels	3,46 %
Brookfield Corp.	Canada	Finance	3,44 %
Ressources Teck Ltée	Canada	Matériels	2,95 %
Kinross Gold Corp.	Canada	Matériels	2,95 %
Financière Sun Life inc.	Canada	Finance	2,93 %
Total			39,4 %

Caractéristiques du portefeuille

	Portefeuille
Part (de gestion) active	46,8 %
Cours-bénéfice	21,2
Croissance des ventes prévue	4,0 %
Croissance des bénéfices prévue	15,9 %
Ratio cours-bénéfice prévu	17,2
Rendement des capitaux propres	10,9 %
Rotation	72,3 %
Capitalisation boursière moyenne pondérée (milliards \$)	65,8

Répartition sectorielle

	Portefeuille
Finance	35,6 %
Biens industriels	15,5 %
Énergie	14,8 %
Matériels	13,6 %
Technologies de l'information	6,6 %
Consommation discrétionnaire	3,9 %
Immobilier	3,1 %
Soins de santé	1,3 %
Consommation de base	0,9 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,8 %

Répartition de l'actif

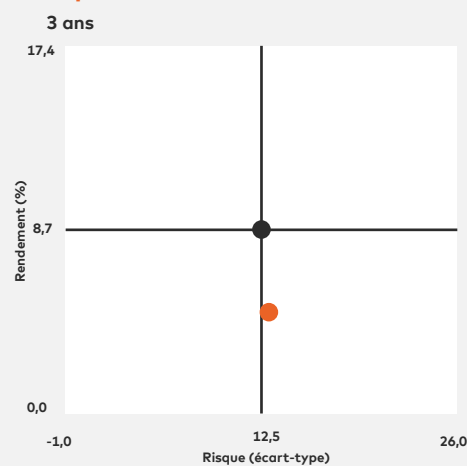
	Portefeuille
Actions	95,2 %
Actions canadiennes	89,0 %
Actions américaines	6,2 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,8 %

Caractéristiques de risque (annualisées sur 3 et 5 ans)

Portefeuille	3 ans	5 ans
Écart-type	12,9 %	17,4 %
Ratio de Sharpe	0,17	0,17
Bêta	0,96	0,96
Indicateur de déviation	2,7 %	3,3 %
Ratio d'encaissement des hausses	82,4 %	81,9 %
Ratio d'encaissement des baisses	104,8 %	102,6 %

Catégorie Actions canadiennes de Morningstar [^]	3 ans	5 ans
Écart-type	12,5 %	15,3 %
Ratio de Sharpe	0,52	0,51
Bêta	0,90	0,93

Risque c. rendement



- Catégorie Actions de croissance canadiennes AGF
- Fonds de la catégorie Actions canadiennes de Morningstar.[^]

[^] Le rendement d'une catégorie Morningstar est calculé comme le rendement moyen d'un portefeuille comprenant toutes les séries de tous les fonds de la catégorie, à la fin de chaque mois.
Source: Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Voir les définitions aux deux dernières pages.

Équipe de gestion des investissements

Travaillant de concert avec les membres du service de recherche responsable des titres nord-américains d'AGF, cette équipe a recours à des analyses fondamentales et quantitatives ainsi qu'à d'autres méthodes de placement pour gérer les fonds d'actions can

Gestionnaires de portefeuille



Mike Archibald, CFA®, CMT, CAIA

VP et gestionnaire de portefeuille
Placements AGF Inc.

- Dans le domaine depuis 2007
- Membre d'AGF depuis 2015

Équipe des investissements/Ressources



Jonathan Lo, MBA

VP, Actions de croissance
Placements AGF Inc.

- Dans le domaine depuis 2004
- Membre d'AGF depuis 2012

Équipe des analystes des actions

Abhishek Ashok, M.A., MFE, CFA®

Consommation de base

Richard Fisher, M.A. (Écon.)

Banques, transport

Georgina Goldring, CFA®

Services de télécommunication, services aux collectivités

Ling Han, M.Sc., MBA, CFA®

Produits chimiques, soins de santé

Grace Huang, MBA, CFA®

Technologies de l'information, services de communication

John Kratochwil, MBA, ing.

Matériels (sauf produits chimiques), immobilier

Henry Kwok, MBA

Consommation discrétionnaire

Lazar Naiker

Biens industriels

Pulkit Sabharwal, MBA

Énergie

Wai Tong, MBA, ing., CFA®

Biens industriels

Wyeth Wright, CFA®

Logiciels

Au sujet de La Société de Gestion AGF Limitée

Fondée en 1957, La Société de Gestion AGF Limitée (AGF) est une société indépendante de gestion de placements diversifiés à l'échelle mondiale. Nos sociétés offrent l'excellence en investissant sur les marchés publics et privés, dans le cadre de nos trois secteurs d'activités distincts : Placements AGF, Capital Privé AGF et Patrimoine Privé AGF.

AGF apporte de la discipline selon une approche visant à incorporer des pratiques d'entreprise saines, responsables et durables. Le savoir-faire collectif d'AGF en matière de placement, qui repose sur ses compétences axées sur des activités fondamentales et quantitatives, de même que sur l'investissement privé, se transmet à l'échelle mondiale à une vaste clientèle, depuis les conseillers financiers et leurs clients, jusqu'aux particuliers bien nantis et aux investisseurs institutionnels comprenant des caisses de retraite, des programmes d'entreprise, des fonds souverains, des fonds de dotation et des fondations.

AGF, dont le siège social est situé à Toronto (Canada), a des bureaux et des équipes de service de l'exploitation et de service à la clientèle sur place en Amérique du Nord et en Europe. AGF est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « AGF.B ».

Au sujet de Placements AGF

Placements AGF représente un groupe de sociétés AGF qui offrent des services de gestion et de conseil relativement à une variété de solutions de placement qui sont gérées par les équipes d'investissement fondamental et quantitatif.

Placements AGF Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée. Elle veille aux services de gestion et de conseil concernant des fonds communs de placement au Canada.

Renseignements importants

Tous les montants sont fournis par Placements AGF, et sont exprimés en dollars canadiens au 31 mars 2024, sauf indication contraire. Le rendement est présenté après déduction des frais; les taux de rendement sur plus d'un an ont été annualisés. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont des rendements composés globaux annuels historiques. Ils comprennent les changements de valeur des titres et le réinvestissement des dividendes ou distributions et ne prennent pas en considération les commissions de vente, les frais de rachat, de placement, d'autres frais ou l'impôt sur le revenu, payables par les porteurs de titres, qui auraient réduit les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement.

Le document est présenté à exclusivement à des fins d'information générale et d'éducation. Il ne s'agit pas d'une recommandation concernant un produit, une stratégie ou une décision d'investissement spécifique, ni d'une suggestion de prendre une mesure quelconque ou de s'en abstenir. Le présent document ne vise pas à répondre aux besoins, aux circonstances ou aux objectifs d'un investisseur particulier. Les renseignements contenus dans ce document ne sont pas destinés à servir de conseils en matière fiscale ou juridique. Les investisseurs devraient consulter un conseiller financier ou un fiscaliste avant de prendre des décisions concernant l'investissement, la finance ou l'impôt.

Pour obtenir un résumé des risques associés à un placement dans un fonds AGF donné, veuillez prendre connaissance des risques inhérents énoncés dans le prospectus du fonds en question. Les conditions du marché peuvent changer et avoir des répercussions sur la composition du portefeuille. Placements AGF n'assume aucune responsabilité concernant les décisions d'investissement prises en fonction des renseignements contenus dans le présent document.

Les titres détenus en portefeuille peuvent changer et ne représentent pas toutes les valeurs mobilières achetées, vendues ou recommandées pour le portefeuille. Il ne faut pas supposer que les investissements dans les titres mentionnés ont été ou seront rentables et ces références ne doivent pas être considérées comme des recommandations de Placements AGF.

Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec le rendement du fonds, le taux de rendement ou le rendement en revenu. Si les distributions sont plus élevées que le rendement du fonds, votre investissement initial diminuera. Les distributions versées dans le cadre des gains en capital réalisés par un fonds, ainsi que les revenus et les dividendes touchés, sont imposables entre vos mains dans l'année où ils sont versés. Le prix de base rajusté sera diminué du montant des remboursements de capital. Si le prix de base rajusté tombe au-dessous de zéro, vous devrez payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant au-dessous de zéro.

Le 1^{er} juillet 2014, l'indice de référence du Fonds, l'indice mixte établi comme suit : 60 % indice composé S&P/TSX et 40 % indice mixte pondéré de RG des actions à faible capitalisation BMO, a été remplacé par l'indice mixte établi comme suit : 60 % indice composé S&P/TSX et 40 % indice mixte pondéré de RG des actions à faible capitalisation S&P/TSX. Le 1^{er} juin 2020, l'indice de référence du Fonds a été remplacé par l'indice composé S&P/TSX. Dans les deux cas, les modifications à l'indice de référence ont été appliquées à partir de ces dates respectives.

© 2024 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations ci-inclues : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu, (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées et (3) sont fournies sans garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou à propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'usage de ces informations. Les rendements antérieurs ne garantissent pas les résultats futurs.

Vous ne pouvez acheter des titres de série F aux termes du présent prospectus simplifié que par l'entremise de votre courtier inscrit qu'AGF a autorisé à offrir de tels titres.

Renseignements importants

Le Groupe mondial Avantage fiscal AGF est une société d'investissement à capital variable (SICAV) offrant actuellement environ 20 catégories de titres. En plus d'une gamme de fonds diversifiés en matière de style de gestion, de région géographique et de capitalisation boursière, l'un des avantages clés de l'investissement dans l'une ou l'autre des catégories de ce groupe est la possibilité de répartir les dépenses (et pertes) encourues dans le cadre de la structure, afin de potentiellement compenser le revenu réalisé et ainsi réduire au minimum la déclaration de dividendes. Bien que les statuts du Groupe mondial Avantage fiscal AGF Limitée autorisent le versement de distributions tirées du capital, et que le Groupe mondial Avantage fiscal AGF Limitée ait l'intention de calculer le capital de la façon prévue par le règlement des sociétés qui ne sont pas des SICAV, et de ne déclarer des distributions tirées du capital afférent aux séries que s'il est suffisamment élevé, il n'existe pas de dispositions dans la loi qui permettent de confirmer qu'une SICAV puisse verser des distributions de capital, ou qui en déterminent le mode de calcul. De plus, aucune décision préliminaire en matière d'impôt n'a été demandée, ni obtenue de l'Agence du revenu du Canada – et AGF n'a pas connaissance de la publication d'aucune décision préliminaire en matière d'impôt ou de la possibilité d'obtenir cette décision – à l'égard de la caractérisation de ces distributions ou de la détermination du capital dans de telles circonstances.

^{MD MC} Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées ou des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.

Le présent document ne peut être ni reproduit (en totalité ou en partie), ni transmis, ni rendu accessible à quelque personne que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Placements AGF Inc.

Publication: le 10 avril 2024.

Définition des termes

Bêta

Mesure de la sensibilité d'un fonds aux variations du marché (représentée par un indice de référence). L'indice de référence possède un bêta de 1,0. Un bêta supérieur (ou inférieur) à 1,0 indique que les rendements antérieurs d'un fonds ont fluctué plus (ou moins) fortement que ceux de l'indice de référence. Par exemple, un bêta de 1,10 indique que le rendement d'un fonds a été de 10 % supérieur à celui de l'indice de référence, en période de hausse du marché, et de 10 % inférieur à celui de cet indice, en période de baisse du marché, alors que tous les autres facteurs restent constants.

Capitalisation boursière moyenne pondérée

La capitalisation boursière fait référence à la valeur marchande de toutes les actions en circulation d'une société. Dans un portefeuille, la capitalisation boursière moyenne pondérée représente la somme des produits composant la capitalisation boursière d'une société et sa pondération en pourcentage dans le portefeuille.

Croissance des bénéfices prévue

Le bénéfice prévu est une estimation du bénéfice d'une société pour une période ultérieure; le taux de croissance est calculé en fonction du bénéfice prévu.

Croissance des ventes prévue

Les ventes prévues sont une estimation du revenu d'une société pour une période ultérieure; le taux de croissance est calculé en fonction du revenu prévu.

Écart-type

Mesure statistique de l'étendue de dispersion des rendements d'un fonds. Plus les résultats varient, plus l'écart-type est élevé. Lorsqu'un fonds est associé à un écart-type élevé, cela signifie que ses rendements sont largement dispersés pendant une période donnée, ce qui représente une plus grande volatilité, dans une optique historique. L'écart-type ne permet pas de prédire la volatilité future d'un fonds.

Indicateur de déviation

L'indicateur de déviation représente la variabilité de la valeur ajoutée d'un gestionnaire de fonds. Il sert à mesurer la différence entre les rendements obtenus et ceux de l'indice de référence auxquels ils sont comparés. Il est exprimé comme étant la différence en pourcentage de l'écart-type.

Part (de gestion) active

La part (de gestion) active représente la différence entre les titres dont s'occupe un gestionnaire de portefeuille dans le cadre d'un fonds donné et ceux de l'indice de référence de ce fonds. Un faible pointage de part active indique que le gestionnaire de portefeuille suit de près l'indice de référence, tandis qu'un pointage élevé signale que les titres d'un fonds diffèrent considérablement de ceux de l'indice de référence.

Profil de risque

Le profil de risque est fondé sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur 10 ans des rendements moyens d'un fonds également sur 10 ans. Le niveau de risque associé à un placement doit être établi conformément à la méthode normalisée de classification du risque de placement des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Ratio cours/bénéfice

(Ratio C/B ou C/B) Coefficient représentant le cours d'une action par rapport au bénéfice de celle-ci.

Ratio cours/bénéfice prévu (C/B prévu)

Le calcul du ratio C/B prévu est fondé sur le bénéfice prévu par action; il s'agit du cours actuel d'une action divisé par le bénéfice prévu pour l'exercice suivant.

Ratio d'encassement des baisses

Le ratio d'encassement des baisses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement négatif de l'indice. Un ratio d'encassement des baisses inférieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Définition des termes

Ratio d'encaissement des hausses

Le ratio d'encaissement des hausses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement positif de l'indice. Un ratio d'encaissement des hausses supérieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Ratio d'information

Le ratio d'information se définit comme le rendement d'un fonds dépassant celui d'un indice mixte, par rapport à la volatilité de ces rendements. Il sert à mesurer l'aptitude à générer un rendement excédentaire relativement à un indice de référence, et ce, selon un ajustement en fonction du risque.

Ratio de Sharpe

Le ratio de Sharpe montre dans quelle mesure le rendement d'un fonds rémunère l'investisseur pour chaque unité de risque absolu assumé, comme l'indique l'écart-type d'un fonds. Plus le ratio de Sharpe d'un fonds est élevé, meilleur est le rendement rajusté en fonction du risque.

Ratio des frais d'opération

Montant total brut des frais associés à un fonds, divisé par l'actif net moyen de ce fonds.

Ratio des frais de gestion (RFG)

Le ratio des frais de gestion, communément appelé RFG, est une mesure du total des charges (frais et autres coûts) qui sont imputées à un fonds. Ce ratio est exprimé en pourcentage de la valeur liquidative du fonds en question. Aux fins de calcul du RFG, le total des charges annuelles d'un fonds est divisé par la valeur liquidative moyenne de ce fonds, pour une année donnée.

Rendement des capitaux propres

Ratio de rentabilité calculé au moyen du revenu net divisé par les capitaux propres moyens des actionnaires.

Taux de rotation

Le taux de rotation d'un portefeuille correspond au rythme auquel le gestionnaire de portefeuille achète et vend les titres d'un fonds. Le calcul est effectué à partir du minimum de titres achetés ou vendus, divisé par l'actif moyen, au cours d'une période donnée.